

RF Département : ALPES-MARITIMES
SIRET 25060149900016

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2009

Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

N° 2010- / 04 / 1

DELIBERATION De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 28 / 4 / 2010

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de **M. G. B. R. S. T. M. A. R. S. Y.**

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2009** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **2009**, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D.M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de **2009**, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

exercice précédent	2008	2009	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT avec capitalisation	pour mémoire capitalisation	affectations à l'intérieur des sections	RESULTAT GLOBAL
fonctionnement	25 412,08	fonctionnement	1 540 987,36	1 573 188,48	32 201,12		25 412,08	57 613,20
investissement	25 091,32	investissement	11 782,90	19 797,49	8 014,59		25 091,32	33 105,91
total	50 503,40	total	1 552 770,26	1 592 985,97	40 215,71	0,00	50 503,40	90 719,11

2010- / 04 / 1

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **2009** définitivement closes, et les crédits annulés.

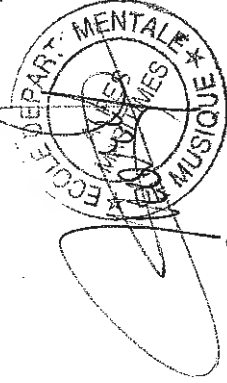
-NEANT-

Fait et délibéré à Nice, le 25 Août 2010

Ont signé le registre des délibérations:

MM. THAON, MARY, MANFREDI, IPPOLITO, LEMOUTON, CONCAS,
CORNIGLION & MMES MURRIS, EL HEFNAOUI, FLAVIEN-COHEN

Le Président de séance,



GILBERT MARY